COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

06 -09- 1993

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.F./ 5198003 / Dossier 735

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : FORMATION TECHNIQUE,THEORIQUE DU REGISSEUR DE PLATEAU NIV 1
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 780201U31C1

Etablissement : ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
RUE DE VALENCIENNES,58
7301 HORNU

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Ladt

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

735

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau :

Communauté française	libre confessionnel
X Provincial et communal	non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
Route de Valenciennes, 58
7301 HORNU

n° matricule : 5.198.003
n° de téléphone : 065/78.59.41

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 78020U31C1

FORMATION TECHNIQUE, THEORIQUE DU REGISSEUR DE PLATEAU - NIVEAU 1

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de 1 page.

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation.

Enseignement supérieur de type court :
catégorie : Technique

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou de regroupement repris en annexe n°3 de 1 page.

7. Programme des cours : repris en annexe n°4 de 2 pages.

8. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n°5 de 1 page.

9. Profil du(des) chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 de 1 page.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

A. Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités particulières de l'U.F.

Cette U.F. fait partie d'un ensemble d'unités qui prépareront l'étudiant à l'exercice du métier de régisseur général de spectacles de tournées, d'accueil et de création.

Plus particulièrement cette U.F. technique, théorique lui apportera les connaissances nécessaires pour assumer les responsabilités inhérentes à la production, l'accueil et la diffusion de spectacles.

A l'issue de cette unité de formation de niveau 1 l'étudiant aura acquis les connaissances théoriques nécessaires en vue d'assister le régisseur général ou le directeur technique d'une salle de spectacles, le machiniste et l'électricien de plateau.

Ses connaissances théoriques complétées par la pratique que lui apportera l'unité de formation pratique lui permettront déjà d'assumer une conduite d'éclairage de spectacles à la console.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans l'U.F., le candidat devra attester d'une maîtrise suffisante des connaissances, savoir-faire et savoir-être en français, en physique et en mathématique normalement acquis par un élève terminant avec fruit l'enseignement secondaire supérieur général ou technique.

Pour évaluer cet acquis, une épreuve sera organisée et permettra surtout de juger de la démarche de réflexion et de l'utilisation des éléments fondamentaux de ces diverses matières.

Tout élève possédant le CESS ou équivalent serait dispensé de cette épreuve. Néanmoins, vu l'aspect particulier de cette formation et les contraintes importantes de l'exercice de cette profession, tout candidat sera soumis à un entretien de manière à évaluer ses motivations réelles et ce n'est qu'à ce moment que le conseil d'admission se prononcera sur son admissibilité dans cette unité.

REGROUPEMENTS - DEDOUBLEMENTS

Pas de recommandations particulières.

FORMATION TECHNIQUE, THEORIQUE DU REGISSEUR DE PLATEAU - NIVEAU 1

PROGRAMME.

1. ELECTRICITE SPECIFIQUE AU SPECTACLE

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera apte à concevoir l'alimentation générale des projecteurs et des jeux d'orgue d'un spectacle.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

- utiliser correctement les grandes lois de l'électricité (Pouillet, Ohm, Joule).
- choisir les différents types d'alimentation en fonction des installations.
- déterminer les sections des câbles et les protections à utiliser
- élaborer les plans de câblages et de distribution des éclairages dans une salle équipée d'une installation.
- élaborer les plans d'un système de préfabrication de câblage et patch en prévision d'une tournée avec installation dans des salles non équipées.

2. ECLAIRAGE - SON

A l'issue de ce cours, l'étudiant connaîtra la technologie et l'emploi du matériel éclairage-son. Il devra appliquer ses connaissances à la réalisation d'un plan d'éclairage d'un spectacle simple.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

ECLAIRAGE

- différencier les sources de lumière artificielle (ampoule à incandescence, tubes lumineux, halogènes, etc.)
- choisir différents types de projecteurs en fonction de leur utilité et déterminer leurs paramètres (position, azimuth, horizon, ouverture focale, intensité, température, coloration).
- concevoir le pilotage des projecteurs par console manuelle et à mémoire.
- concevoir la position des sources lumineuses (face, contre, latérale, douche,) en fonction des problèmes géométriques des lieux et des raisons dramaturgiques et esthétiques).

SON

- différencier les types de son propres au spectacle (voix, musique, bruitage,...)
- choisir différents types de source (micros, magnétophone, C.D.,...).
- choisir les consoles de pilotage.
- élaborer la diffusion (notions d'acoustique, d'amplification et de hauts-parleurs).
- comprendre l'utilité des systèmes de balance et d'égalisation
  en vue de leur application à une conduite sonore.

3. MACHINERIE

A l'issue de ce cours, l'étudiant comprendra le fonctionnement technique d'un théâtre et d'une salle polyvalente de spectacles. Il sera apte à concevoir l'aménagement d'un lieu vide (hall, usine, plein air,...) en lieu de spectacle.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

- différencier les notions de grill, rideau de fer, plateau, fosse d'orchestre, etc.
- choisir le matériel disponible sur le marché (structure, gradins, praticables,etc...)

4. ACCROCHAGE

A l'issue de ce cours, l'étudiant aura reçu les notions théoriques de mécanique et de résistance de matériaux tout juste nécessaires à l'appréhension de problèmes d'accrochage qui appaissent régulièrement sur une scène de spectacle.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

- définir les notions de force, masse et poids.
- équilibrer les forces.
- appliquer l'équilibre des forces aux leviers et poulies.
- différencier charges ponctuelles et charges réparties.
- appliquer ces connaissances aux porteuses contrebalancées, aux ponts et aux élingues d'une scène de spectacle.

5. DESSIN TECHNIQUE

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera apte à déterminer la possibilité théorique d'accueillir un spectacle déterminé dans un lieu.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

- utiliser le mécanisme des trois vues en géométrie descriptive.
- utiliser la normalisation dans le tracé spécifique au spectacle (symboles des micros, projecteurs, hauts-parleurs, rideau, penderies,...)
- lire un plan d'ensemble d'une salle de spectacle.
- concevoir la "plantation" d'un décor dans une salle

6. SCENOGRAPHIE

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera apte à réaliser des maquettes de décors à partir d'un plan de scénographie.

Pour atteindre cet objectif, il sera capable de/d' :

- comprendre le pourquoi du décor.
- choisir les matériaux à mettre en oeuvre dans le décor.
- choisir le mode de construction du décor.
- préciser le montage et ses contraintes (transport, volumes, etc...).
- choisir,en fonction des exigences, le ou les ateliers qui réaliseront le décor.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Remarques liminaires

1. Pour aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages, l'évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle devra permettre d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.

2. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.

Capacités terminales

A l'issue de cette unité de formation l'étudiant sera capable de réussir d'une manière satisfaisante une épreuve rencontrant au mieux les objectifs spécifiques de l'annexe 4.

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Un expert : régisseur de plateau depuis au moins 5 ans pouvant justifier une expérience à la fois en salle fixe et en tournée.